

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 9 Mai 2023

Présents : Mmes NYEMBMAL, POLICON, MM. BOUSSARD, DIAZ, BRUNET.

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de Marne.*

## AVIS A TOUS LES CLUBS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.  
Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Le bâtiment Football et les vestiaires du Parc du Tremblay seront fermés

\*LE JEUDI 18 MAI 2023

Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14

Les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23

Rappel du Règlement des Coupes, paiement des arbitres :

Coupes du Val de Marne et Amitié, à partir des ¼ de finales, 3 arbitres sont désignés sur chaque rencontre, 2 à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur.

Le paiement se fera le jour du match.

### Rappel Article 23.6 du RSG du District

**23.6** - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

### Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

### Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat :  
**Amende 100.00 euros**

# RAPPEL AUX CLUBS

## ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

**11.1** - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

### D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d’y participer jusqu’à leur terme.

L’engagement d’une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l’absence de l’une des trois équipes de jeunes susvisées.

### D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

\* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu’à leur terme

### D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d’une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

### D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d’obligation.

**11.2** - L’équipe qui entraîne les obligations en termes d’équipes obligatoires est l’équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

**11.3** – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l’équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l’équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3<sup>ème</sup> forfait de l’équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l’équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L’équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l’accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

**Les clubs n’ayant plus le nombre d’équipes de jeunes obligatoires sont tenus d’en informer le District.**

# DEPARTEMENTALE « SENIORS »

## CHAMPIONNAT SENIORS

### Match N° 24653010 – ST MANDE FC 1 / ST MAUR VGA 2 Seniors D2.A du 07/05/2023

Courriel de St mandé du 04/05/23 (terrain fermé/férioré).

*La commission reporte le match au 28/05/2023, ou avant si accords des 2 clubs.*

*Prévenir vos adversaires.*

### Match N° 24653406 – CHARENTON CAP 3 / CRETEIL UF 2 Seniors D3.A du 14/05/2023

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 05/05/23 (terrain indisponible)

*Accord de la commission le match se jouera le 13/05/2023 à 18h au stade Henri Guérin à CHARENTON LE PONT.*

### Match N° 24653500 – BANN ZANMI 1 / VAL-DE-BIEVRE FC 1 Seniors D3.B du 07/05/2023

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de BANN ZANMI 1.*

### Match N° 25172351 – GENTILLY AC 2 / PORT. ACA CHAMPIGNY 1 Seniors D4.A du 07/05/2023

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 05/05/23 (report suite à décès)

*Accord de la commission le match se jouera le 21/05/2023.*

## Coupe VDM SENIORS

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	Effectué
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

## Coupe VDM Séniors Amitié

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	Effectué
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT CDM

### Coupe CDM

#### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	Effectué
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le **21 MAI 2023 à 9h00** sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT ANCIENS

### Match N° 24676753 – IVRY FOOT US 11 / MINHOTOS DE BRAGA 11 Anciens D1 du 07/05/2023

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 03/05/23 (terrain indisponible).

**Accord de la commission, le match se jouera le 21/05/2023.**

### Match N° 24677024 – ENT. SANTENY MANDRES 12 / VILLEJUIF US 12 Anciens D3.A du 07/05/2023

Courriel de Mandres Périgny du 05/05/23 (terrain indisponible) et attestation de de la Ville0

**La commission reporte le match au 21/05/2023.**

Prévenir vos adversaires.

## Coupe ANCIENS

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le **21 MAI 2023 à 9h00** sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT + 45 ANS

### Match N° 25153933 – THIAIS FC 13 / ARRIGHI AS 12 +45 ans poule C du 07/05/2023

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 04/05/23.

**Accord de la commission, le match se jouera le 21/05/2023.**

### Match N° 25153924 – VILLENEUVE ABLON US 15 / CHEVILLY LA RUE + 45 ans du 14/05/23

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 09/05/23.

**Accord de la commission, le match se jouera le 28/05/2023.**

## Coupe + 45 ANS

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le **21 MAI 2023 à 9h00** sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT +55 ANS

### Coupe VDM ENTREPRISE

#### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## DEPARTEMENTALE « FEMININES »

### CHAMPIONNAT FEMININS

#### Coupe FEMININES

#### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

#### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	20 Mai 2023	Effectué
Finale	17 Juin 2023	

#### **Match N° 25813637 – AS ORLY / FONTENAY Coupe U15F du 06/05/23**

Courriel du club de Fontenay AS du 05/05/23.

Compte de tenu du manque d'horaire sur Foot Club, **la Commission reporte la rencontre au Mercredi 17 Mai 2023 à 16h00, sur les installations d'Orly AS.** Le vainqueur de la rencontre jouera les ½ Finales le samedi 20 mai 2023 sur les installations de la VGA St Maur Féminines.

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

**La commission rappelle que ces rencontres se jouent à 8 plus 4 remplaçantes.**

## DEPARTEMENTALE « JEUNES »

### Coupe VDM U20

#### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
½ Finale	21 Mai 2023	Effectué
Finale	18 Juin 2023	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT U18

### **RAPPEL !!**

#### **Dossier en retour de la Commission de Discipline (du 31/01/23)**

Terrain suspendu de AS ORLY U18 D3.B.

La Commission rappelle que ce club doit communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain pour les rencontres :

- 25132885 - AVS ORLY / VITRY ES 2 du 04/06/23

#### **Courriel de Orly AS du 05/05/2023**

Info changement de terrain pour le 07/05/23.

*Information tardive match joué.*

#### **Match N° 24655017 – ST MANDE FC 1 / SUCY FC U18 D2.A du 07/05/2023**

Courriel de St mandé du 04/05/23 (terrain fermé/féfé)

*La commission reporte le match au 28/05/2023, ou avant si accords des 2 clubs.*

Prévenir vos adversaires.

#### **Match N° 25132874 – ORMESSON US 2 / MAROLLES FC 1 U18 D3.B du 14/05/2023**

Courriels et accords des 2 clubs via footclub du 09/05/23.

*Accord de la commission, le match se jouera le 13/05/2023 à 18h.*

#### **Match N° 25132878 – BRY FC 1 / ORMESSON US 2 U18 D3.B du 07/05/2023**

Courriel de Bry FC du 09/05/23 (équipe visiteuse absente).

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait d'ORMESSON US 2.*

## Coupe VDM U18

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	<i>Effectué</i>
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT U16

#### **Match N° 24654836 – VILLENEUVE AFC 1 / VILLIERS ES 1 U16 D3.C du 07/05/2023**

Courriel de Villiers du 03/05/23.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait avisé de VILLIERS ES 1. Amende de 100 euros, forfait dans les 3 dernières journées.*

## Coupe VDM U16

### CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	<i>Effectué</i>
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

<b>Coupe Amitié U16</b>		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE</b>		
	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>21 Mai 2023</b>	<i>Effectué</i>
<i>Finale</i>	<b>18 Juin 2023</b>	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 21 MAI 2023 à 13h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

## CHAMPIONNAT U14

### **Match N° 25679043 – CHOISY AS 3 / NOGENT FC 2 U14 D4.B du 13/05/2023**

Courriel de Choisy AS du 05/05/23 (terrain indisponible) + Arrêté de la Ville de Choisy.

***La commission reporte le match au 20/05/2023 au plus tard.***

Prévenir vos adversaires.

### **Match N° 25678686 – ALFORTVILLE US 1 / NOGENT FC 3 U14 D4.C du 06/05/2023**

Courriel de Nogent FC du 06/05/23 (équipe receveuse absente).

***La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait d'ALFORTVILLE US 1.***

### **Match N° 25678748 – VILLENEUVE ABLON US 3 / CHAMPIGNY FC 3 U14 D4.C du 06/05/2023**

Courriel de Champigny du 05/05/23.

***La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de CHAMPIGNY FC 3.***

### **Match N° 25678949 – FRESNES AAS / VINCENNES CO 3 U14 D3.B du 06/05/2023**

Courriel de Vincennes CO du 09/05/23. (absence de l'équipe recevante)

***La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de FRESNES AAS.***

<b>Coupe VDM U14</b>		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM</b>		
	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>20 Mai 2023</b>	<i>Effectué</i>
<i>Finale</i>	<b>17 Juin 2023</b>	

<b>Coupe Amitié U14</b>		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE</b>		
	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>½ Finale</i>	<b>20 Mai 2023</b>	<i>Effectué</i>
<i>Finale</i>	<b>17 Juin 2023</b>	

**Désignation des matchs comptant pour les ½ finales qui auront lieu le 20 MAI 2023 à 16h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre, 2 arbitres à la charge du club recevant et 1 à la charge du club visiteur. Le paiement s'effectuera le jour même.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.**

### **MATCH N° 25802293 – VILLEJUIF US 2 / VITRY ES 2 Coupe Amitié U14 du 08/04/23**

Après lecture du mail et du rapport de l'arbitre du 09/05/23.

***La Commission donne l'équipe de VILLEJUIF US 2 qualifiée pour la suite de l'épreuve.***